

Moudon, le 7 octobre 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 6 octobre 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 02/26

Demande d'un crédit de CHF 6'620'000.- pour l'acquisition d'une réserve foncière stratégique destinée aux futurs équipements publics de la Commune. Site de l'Arsenal, propriété Armasuisse, parcelle 1081

- vu le préavis de la Municipalité No 02/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. accorde un crédit de CHF 6'620'000.-- pour l'acquisition d'une réserve foncière stratégique destinée aux futurs équipements publics de la Commune, site de l'Arsenal, propriété Armasuisse, parcelle 1081,**
- 2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 3. prend acte que l'investissement sera amorti en 30 ans,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis No 02/26 est accepté par 43 voix, aucun avis contraire et 1 abstention.

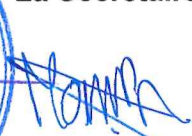
Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

La Secrétaire :


Elsa Bonhert Deprez


Céline Monnin

